



SYNDICAT SUD SANTE SOCIAUX

Section syndicale Centre Hospitalier Sud Francilien

Site Gilles de Corbeil : 59 Bd Henri Dunant, 91106 Corbeil-Essonnes cedex
☎ 01 60 90 76 60 DECT : 01 60 90 87 61 FAX : 01 60 90 37 31.

Site Louise Michel : Quartier du Canal, Courcouronnes, 91014 Evry cedex
☎ 01 60 87 50 40 FAX : 01 60 87 50 39.

Site départemental : <http://sudsantesociaux91.free.fr>

Evry 02 février 2011

Communiqué de presse

LE FUTUR CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN : **UN GOUFFRE FINANCIER !**

A trois mois du déménagement de tous les services des hôpitaux d'Evry, de Corbeil et de Calmette, le Syndicat Sud Santé du Centre Hospitalier Sud Francilien interpelle l'ARS, le Ministère et les élus locaux sur la situation de l'hôpital.

Le Sud Francilien : un des plus gros chantiers en France en matière de partenariat privé public, construit par le groupement Héveil (filiale d'Eiffage) dans le cadre d'un partenariat public privé sous la forme d'un contrat juridique (le bail emphytéotique hospitalier).

Le choix de ce partenariat plutôt que le recours à une maîtrise d'ouvrage publique a été présenté et vendu à l'époque par les tutelles (Agence Régionale de l'Hospitalisation) et le Ministère comme une solution moins coûteuse, plus rapide et moins contraignante !

La preuve est faite aujourd'hui du contraire !!!!

LES COUTS INITIAUX EXPLOSENT !

Le coût prévisionnel estimé à 280 millions d'euros à la signature du bail s'élève aujourd'hui à plus de 390 millions d'euros : le montant prévisionnel du loyer versé annuellement au constructeur est passé de 30 à 42 millions d'euros en 5 ans ! Le coût final de l'opération s'élèvera à plus de 1,200 milliard d'euros

(sans compter les réajustements liés à la réactualisation des loyers et de la redevance).

Un rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France chargé du contrôle des comptes de l'établissement (du 20 juillet 2010) remet en cause le choix du Bail Emphytéotique Hospitalier le considérant comme « très onéreux », « juridiquement contraignant et financièrement aléatoire ». Le rapport démontre que « le recours à une maîtrise d'ouvrage publique financée par un emprunt, aurait été une solution moins coûteuse, moins hasardeuse et surtout davantage maîtrisable par l'établissement ». « Une simulation, pour un emprunt de 344 millions d'euros sur 30 ans donne un coût final de 757 millions d'euros ».

Une économie non négligeable comparée à la somme de 1,200 milliard d'euros. L'hôpital qui affichait un déficit structurel de 15 millions d'euros en 2005 a progressivement amélioré sa situation budgétaire en réalisant des économies sur les dépenses de personnels : A peine relevé, l'établissement est en grande difficulté pour faire face aux dépenses d'un investissement aussi lourd et ouvrir le nouvel hôpital dans de bonnes conditions.

QUI VA PAYER LE LOYER ?

LA COLLECTIVITE PUBLIQUE !

Sur 42 millions d'euros : 20 millions sont Financés par l'Agence Régionale de Santé.

11 millions par l'hôpital (à partir des recettes de son activité et des économies réalisées sur le fonctionnement et les personnels).

Reste 11 millions à trouver.

Le paiement du loyer dépendra des recettes liées à l'activité des services et de la bonne gestion « maîtrisée » des effectifs. La productivité des personnels assurera le paiement régulier des bénéfices des actionnaires d'Eiffage (calculé dans le montant du loyer). Les patients devront être des « bons » patients solvables munis d'une carte vitale et d'une mutuelle, présentant des pathologies rentables avec si possible une durée moyenne de séjour la plus courte possible.

La communauté hospitalière du Centre Hospitalier Sud Francilien (3000 salariés) est déjà confrontée à des conditions de travail difficiles : le bilan social 2009 de l'établissement affiche une pénurie d'effectif de 100 postes avec un pourcentage important d'emplois précaires (250 postes de Contractuels) et le recours à des mensualités de remplacement ou à l'intérim.

La perspective d'augmenter encore plus la productivité et d'adapter les nouvelles organisations de travail à l'arrivée sur le nouveau site est loin d'être une perspective attractive pour les personnels.

Le coût faramineux de cette opération a aussi des conséquences sur l'accélération des fusions et des restructurations des hôpitaux du département

(fusion des hôpitaux de Dourdan et d'Etampes, CHT entre les hôpitaux de Longjumeau, Orsay et Juvisy).

Les services doublons sont supprimés, les blocs opératoires fermés la nuit, les opérations de reconstruction ou de rénovation comme à Longjumeau par exemple sont suspendues ou revues à la baisse. Tout le territoire de santé de notre département est touché et impacté par des choix politiques qui vont à l'encontre de l'intérêt général.

En plus d'être une opération coûteuse pour la collectivité publique, le Partenariat Privé Public ne montre pas son efficacité à la livraison du bâtiment, bien au contraire.

Eiffage met à disposition un bâtiment qui ne répond pas aujourd'hui aux réglementations sanitaires en vigueur.

Les clefs du bâtiment ont été officiellement remises au Directeur par le groupe Héveil dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé le jeudi 20 janvier.

Cinq ans après la pose de la première pierre par le Ministre de la santé, ce bâtiment mis à disposition est loin d'être fonctionnel et surtout : il va coûter très cher à la collectivité publique.

Eiffage, qui a pris en charge la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance du bâtiment pour une durée de 30 ans doit maintenant dans un délai de trois mois effectuer les travaux et les opérations techniques nécessaires à la levée des nombreuses réserves émises par les professionnels du CHSF et l'ARS lors des visites de contrôle. Ces réserves concernent le respect des normes sanitaires, des règles d'hygiène et de sécurité applicables à un établissement de santé. Elles concernent plusieurs secteurs : la balnéothérapie, les urgences, la pédiatrie, la réanimation, les fluides médicaux, la médecine nucléaire, les installations électriques, les chambres d'isolement et les terrasses en psychiatrie, la dialyse et le bloc opératoire.

Le Centre Hospitalier Sud Francilien n'est pas le viaduc de Millau (construit aussi par Eiffage). La réglementation en matière sanitaire est exigeante et évolue en fonction des techniques médicales et des connaissances en hygiène hospitalière.

La sécurité des patients et des personnels est en jeu, ELLE DOIT ETRE GARANTIE

QUI VA FINANCER LES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES ?

La bataille juridique continue, cabinets d'avocats contre cabinets d'avocats. A la lecture du contrat de bail et des ses avenants, chaque partie se renvoie la

responsabilité de la prise en charge financière des travaux : imputable à l'emphytéote privé Eiffage ou au bailleur public (le CHSF, la collectivité publique)

Devinez qui va gagner ?

Ces travaux de remises aux normes sont actuellement chiffrés à 10 millions d'euros .Ils ne sont toujours pas financés à ce jour.

L'établissement ne peut donc pas déménager sans la réalisation de ces travaux et la Direction prévoit déjà un retard dans le transfert des services qui serait repoussé à la rentrée septembre dans le meilleur des cas.

Beaucoup d'incertitudes à trois mois de l'ouverture « théorique » du nouvel hôpital.

Incertitudes pour les personnels qui ne connaissent pas les nouvelles organisations de travail ni les structures, incertitudes pour les patients qui ont besoin d'un hôpital performant en particulier ceux et celles qui sont dans la précarité et qui n'ont comme seul lieu de soin et d'accueil l'hôpital.

C'est un beau projet de santé public que nous souhaitons défendre. Il est aujourd'hui en danger !

NATIONALISATION DU CHSF

Cet établissement doit revenir au secteur public

Démonstration est faite aujourd'hui qu'une maîtrise d'ouvrage publique serait plus efficace, moins chère pour la collectivité publique, plus fonctionnelle et adaptée pour soigner les patients.

Nous appelons tous les élus locaux, le Ministère et l'Agence Régionale de santé à réexaminer la situation du Centre Hospitalier sud francilien.

C'est ce projet que nous défendrons au Conseil de Surveillance de l'hôpital.